

INFORMATION SUR LE RAEP – Ville de CASTRES

Édité le 16 mai 2008



	DESIGNATION	QUANTITE	EVOLUTION	RAEP
Taxon dominant :	Chêne	1099	-	3
	Graminées	333	+	4
	Pin	157	-	0
	Oseille sauvage	78	-	1
	TOTAUX POLLENS	2047	-	4

INDICE ALLERGIQUE
(Evaluation du risque allergique)

4

5 : Très élevé 4 : Elevé 3 : Moyen 2 : Faible 1 : Très faible 0 : Nul

Commentaire: Le risque allergique est élevé dû aux pollens de chêne et de graminées qui seront présents entre chaque passage pluvieux.